

9^{ÈME} REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE, A WASHINGTON, 14-15 MAI 2009

Compte-rendu

Secrétariat international de l'ITIE Oslo, le 26 mai 2009

COMPTE-RENDU DE LA 9^{ÈME} RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

Banque mondiale, Washington D.C., 14-15 mai 2009

Membres du Conseil d'administration

Président

Dr Peter EIGEN

Pays en cours de mise en oeuvre

M. Abdoul Aziz ASKIA, Secrétaire permanent, ITIE Niger

Suppléant : **M. Sidi OULD ZEÏNE**, Président, ITIE Mauritanie

M. T. Negbalee WARNER, Coordinateur national, ITIE Libéria

(Suppléant de **M. Essimi MENYE**, ministre des Finances, Président de l'ITIE Cameroun, Cameroun)

Prof. Humphrey Assisi ASOBIE, Président, NEITI Nigéria

M. Dashdorj ZORIGT, ministre des Ressources minérales et de l'énergie, Mongolie

(Suppléant de **M. Shahmar MOVSUMOV**, Directeur executif, Fonds pétrolier de l'État, Azerbaïdjan)

M. Kairat DJUMALIEV, Chef du ministère de l'Énergie et des ressources minérales, Kirgyzstan

Pays soutenant l'ITIE

M. Mark PEARSON, Directeur général, Relations externes, Intégration scientifique et politique, Ressources Naturelles Canada

Suppléant : **M. Stephen GALLOGLY**, Directeur de la politique internationale de l'énergie et des matières premières, Département d'État, États-Unis

M. Jostein LEIRO, Directeur général adjoint, Département de l'ONU, ministère des Affaires étrangères, Norvège

Suppléant : **M. Henk MAHIEU**, Conseiller général, Département des affaires économiques, ministère des Affaires étrangères, Belgique

Dr Ulla MIKOTA, Directrice générale adjointe, ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Allemagne

Suppléant: **Son Excellence Michel DOUCIN**, Ambassadeur, Responsabilité sociale institutionnelle et bioéthique, ministère des Affaires étrangères et européennes, France

Organisations de la société civile

M. Ingilab AHMADOV, Directeur du Centre de surveillance des finances publiques à Bakou, Azerbaïdjan
Suppléant : **M. Dorjdari NAMKHAIJANTSAN**, Open Society Forum, Mongolie

M. Alfred BROWNELL, Green Advocates, Libéria
Suppléant : **M. Eduardo BOHORQUEZ**, Transparencia Mexicana/Transparency International, Mexique

M. Christian MOUNZEO, Coordinateur Publiez ce que vous payez Congo/Président Rencontre Pour la Paix et les Droits de l'Homme, République du Congo
Suppléant : **M. Gilbert MAOUNDONODJI**, Coordinateur, Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du Projet Pétrole Tchad-Cameroun, Tchad

M. Bennett FREEMAN, Oxfam America/Oxfam International
Suppléant : **M. Michel ROY**, Directeur international du Plaidoyer, Secours Catholique, France
Diarmid O'SULLIVAN

M. Anthony RICHTER, Revenue Watch Institute, États-Unis
Suppléante : **Mme Radhika SARIN**, Coordinatrice internationale, Publiez ce que vous payez

Entreprises y compris les investisseurs

M. Mariano RUÌZ FUNES, Coordinateur consultant, Direction générale, PEMEX

M. Stuart BROOKS, Directeur, Relations internationales, Chevron
Suppléant : **Dr John KELLY**, Coordinateur, Planification et Affaires publiques en amont, ExxonMobil

M. Jean-François LASSALLE, Vice-président des Affaires publiques E&P, Total
Suppléant : **M. Keith RUDDOCK**, Conseil général – Exploitation et production, Royal Dutch Shell

M. David DIAMOND, Directeur adjoint du Développement ISR, Allianz Global Investors France
(Suppléant de **Mme Julie McDOWELL**, Standard Life Investments, Royaume-Uni – Mme McDowell a rejoint la séance du vendredi matin par vidéo-conférence)

Autres

Observateurs

M. Charles ARNOTT, ministère des Affaires étrangères & du commerce international, Canada

Mme Thora BROUGHTON, Agence canadienne du développement, Canada

Mme Oby EZEKWESILI, Vice présidente, Banque mondiale, Washington

Mme Erica FERGUSON, AusAid, Australie

M. Ian GARY, Oxfam, États-Unis

Mme Corinna GILFILLAN, Global Witness, États-Unis

M. Moctar Ould Mohammed EL HASEN, Banque africaine de développement

M. Gavin HAYMAN, Global Witness, Royaume-Uni

M. Joe HEDGER, AusAID, Australie

M. David HENRY, Département d'État, États-Unis

M. Jon HOBBS, DFID, Royaume-Uni

M. Geir LØKKEN, ministère des Affaires étrangères, Norvège

M. Adil MAMMADOV, Fonds pétrolier de l'État, Azerbaïdjan

M. Steve MANTEAW, représentant de la société civile, Comité national de l'ITIE, Ghana

M. Marcelo MERELES, PEMEX, Mexique

M. Barry METZGER, Baker & McKenzie LLP, États-Unis

M. Håkon NORDANG, Statoil Hydro, Norvège

M. Diarmid O'SULLIVAN, Global Witness, Royaume-Uni

M. Dorian PANCHYSON, ministère des Ressources naturelles, Canada

M. John SHIELDS, FMI

Mme Tove STRAUSS, Banque africaine de développement

Mme Bente WEISSER, ministère des Affaires étrangères, Norvège

Ms Gabriele ZÖLLER, ministère fédéral de la Coopération et du développement économique, Allemagne

Secrétariat ITIE

Dr Sam BARTLETT, ITIE Oslo

M. Tim BITTIGER, ITI E Berlin

M. Jonas MOBERG, Chef du Secrétariat, ITIE Oslo

Dr Francisco PARIS, ITIE Oslo

M. Jürgen REITMAIER, Conseiller régional principal, ITIE

M. Eddie RICH, ITIE Oslo

Accueil et présentation

Le Président a ouvert la séance en accueillant les nouveaux membres du Conseil d'administration, M. Dashdorj Zorigt du gouvernement de la Mongolie, M. Jostein Leiro du gouvernement de la Norvège, Dr Ulla Mikota du gouvernement de l'Allemagne, et M. Mariano Ruíz Funes de PEMEX, qui pour la première fois, ont tous siégé comme membres du Conseil d'administration officiels. Il a

également annoncé les absents excusés, M. David Baker de Newmont, M. Olivier Loubière d'AREVA, Dr Anthony Hodge du CIMM, et Ms Julie McDowell de Standard Life Investments.

Actions

Le **Secretariat doit inviter les membres du Conseil d'administration** à envoyer de courtes biographies pour l'information publique.

Le **Secrétariat doit créer un site intranet protégé par mot de passe** et rendre des circulaires et autres documents disponibles sur ce site.

Orientation du Conseil d'administration

Le Président a présenté ses attentes du Conseil d'administration :

- Qu'il soit un Conseil d'administration actif, avec des processus d'information et de décision à travers les circulaires, comités et réunions ;
- Que les délibérations du Conseil d'administration soient privées et confidentielles ;
- Que les langues du Conseil d'administration soient l'anglais, le français et le russe.

Il a ensuite présenté Barry Metzger, un associé de Baker and McKenzie LLP New York, qui s'est adressé au Conseil d'administration au sujet des pratiques de bonne gouvernance pour les Conseils d'administration multipartites. Barry a présenté quatre thèmes :

- Quel est le rôle du Conseil d'administration ?
- Quelles sont les responsabilités d'un membre du Conseil d'administration ?
- Quels sont les engagements du Conseil d'administration ?
- Comment aborder ces responsabilités éventuelles ?

Il s'est concentré sur les quatre rôles du Conseil d'administration : examiner les problèmes politiques généraux et spécifiques de l'ITIE ; évaluer le budget et les plans de travail de l'ITIE ; et superviser le Secrétariat. Dans l'accomplissement de ces objectifs, on a demandé aux membres du Conseil d'administration de toujours agir dans les meilleurs intérêts de l'Association ITIE, présentés dans l'Article 13 des Articles d'association. Par conséquent, les membres du Conseil d'administration doivent aborder leur rôle non seulement comme représentants de l'entité qui les a employés, ou le collège qui les a élus, mais aussi en prenant en compte la mission de l'ITIE et parfois, dans ses meilleurs intérêts. Il a proposé cinq « règles de conduite » pour les membres du Conseil d'administration :

- « participants » - assister à toutes les réunions du Conseil d'administration et des Comités. On ne peut pas nommer de préposés ou de remplaçants ;
- « attentifs » - lire tous les documents fournis aux membres du Conseil d'administration et fournir sa participation au cours de l'année ;
- « proactifs » - participer à toutes les discussions et poser des questions ;
- « délibérants » – prendre des décisions qui se reposent sur des informations fiables et la discussion, et sans conflit d'intérêt ;
- « attentifs aux conflits d'intérêt éventuels » - révéler d'éventuels intérêts particuliers, et en cas de conflit, s'abstenir des votes, bien qu'il/elle puisse participer à la discussion.

Pour la responsabilité, Barry a interprété les Articles d'association, exprimant que les membres du Conseil d'administration n'étaient responsables que si leur comportement en tant que directeurs avait été négligent ou constituait une faute intentionnelle et qu'une perte économique avait été subie par la suite.

Il a dit que ceci était peu probable. Le Secrétariat cherchait une « assurance responsabilité civile des mandataires sociaux » pour assurer la participation des membres dans les litiges et responsabilités (bien que celle-ci n'assure pas les cas où les membres ont agi de mauvaise foi).

Pour des informations supplémentaires à ce sujet, on a dirigé les membres vers les Articles d'association.

Lors de la discussion, on a demandé des conseils sur la constitution des comités du Conseil d'administration. Bien que les Articles aient prévu qu'au moins deux membres du Conseil d'administration siègent à chaque comité, ils n'ont pas précisé si uniquement les membres pouvaient siéger aux comités en tant que membres. Barry a rappelé le Conseil d'administration que les comités avaient été créés par le Conseil d'administration, et rajouté qu'on pouvait faire appel aux experts/conseillers extérieurs, sans leur donner le droit de siéger en tant que membres à part entière (voir discussions ci-dessous).

Mise à jour des progrès et de la mise en oeuvre (Documents du Conseil d'administration 9-3A et 9-3 B)

Jonas Moberg a présenté le document en notant les progrès rapides depuis la dernière réunion du Conseil d'administration. Cependant, il a cité les raisons de la lenteur des progrès dans les pays en cours de mise en oeuvre, tout en nommant les défis à relever : le manque de financement international et gouvernemental pour certains processus de mise en oeuvre de l'ITIE ; le temps demandé pour réaliser des consultations appropriées des groupes multipartites sur la publication et sur les préparations pour la Validation ; le taux de renouvellement et le changement du personnel ; et les difficultés de fonctionnement du groupe multipartite pour arriver à un accord sur des problèmes tels que l'envergure initiale de l'ITIE. Il a déconseillé au Conseil d'administration de changer les règles ou dates limites à cette réunion, favorisant plutôt de se concentrer sur les démarches à adopter pour faire avancer le processus. Il a également souligné les progrès de sensibilisation, quatre pays supplémentaires ayant présenté leurs demandes de candidature à cette réunion, et avec les progrès vers la candidature en Indonésie.

Le Conseil d'administration a reconnu le document et noté que les pays devaient eux-mêmes suivre un nombre d'actions concernant la mise en oeuvre. Certains membres ont encouragé le Secrétariat à fournir davantage de documentation lorsque dans le domaine public, d'autres ont souligné le besoin d'exactitude factuelle. Un pays en cours de mise en oeuvre a noté que la lenteur des progrès vers la Validation était, dans beaucoup de pays, due au fait qu'ils devaient en payer les frais. Par conséquent, beaucoup de pays ne s'engageaient au processus que s'ils étaient assurés d'un résultat positif.

Lors d'une séance extraordinaire du Conseil d'administration, le Président a invité le Coordinateur national, Haruna Saeed du Nigéria, à résumer les délibérations des Coordinateurs nationaux, lors de leur réunion à Washington au cours des deux jours précédents, le 12 et 13 mai. Haruna a affirmé que les Coordinateurs nationaux de 28 pays s'étaient réunis pour discuter de la Validation, de la communication et du financement. Il a commencé par souligner l'enthousiasme, l'engagement et la détermination des Coordinateurs nationaux de respecter les programmes de Validation, malgré les défis intimidants. Il a ajouté qu'ils pensaient pouvoir respecter les délais. Il s'est reporté au sondage de tous les Coordinateurs nationaux, réalisé avant la réunion, qui avait mis en valeur certains points clés. Parmi les défis, il a mentionné le besoin de consultation répandue et complexe, les différends et tensions du groupe multipartite, les défis logistiques et techniques, l'accès aux religions touchées, le changement de personnel, le changement de gouvernements, la bureaucratie, la capacité du Secrétariat international et du groupe multipartite. Mais il a souligné trois obstacles au-dessus des autres : le financement du processus, le financement de la Validation, et les environnements politiques instables.

Le Coordinateur national de la Mongolie, Sharyn Tsolmon, a brièvement exposé les préoccupations des Coordinateurs nationaux sur le financement de la mise en oeuvre. Il a commencé par noter que la responsabilité du financement reposait d'abord avec le gouvernement national. Cependant, la plupart des pays dépendaient surtout d'un financement externe significatif pour la mise en oeuvre, et ont subi des retards, de la confusion, ou simplement de lents processus, pour les procédures des agences internationales. On a surtout cité le fonds multi-bailleurs administré par la Banque mondiale, celui-ci étant la plus grande et plus populaire source de financement.

Le Coordinateur national du Ghana, Franklin Ashiadey, a parlé au sujet du financement de la Validation. Il a souligné l'engagement des gouvernements au processus de Validation, et à la politique de l'ITIE de faire financer la Validation par les gouvernements réalisant la mise en oeuvre. Cependant, il a noté que beaucoup de pays traversaient de graves problèmes économiques, avec une réduction des budgets et le changement des priorités. Il a souligné que le gouvernement pouvait montrer son engagement en-dehors du paiement de la Validation – ex. au Ghana, il a payé les audits. En vue de ce fait, il a demandé que la politique soit réexaminée pour permettre d'autres sources de financement pour couvrir la totalité des frais dans certains cas.

Le Coordinateur national de Madagascar, Harifidy Ramilson, a parlé au nom des trois pays actuellement en crise politique : le Madagascar, la Guinée, et la Mauritanie. Il a noté que ces pays avaient atteint différentes étapes de la mise en oeuvre, mais qu'ils devaient tous plus que jamais améliorer leur dialogue, et la confiance créée par l'ITIE, pour le processus de développement de la paix. Bien que les pays traversent une crise, les opérations minières continuent. L'ITIE doit faire face aux problèmes dans ces pays, à cause de l'interruption temporaire du financement international, bien que des solutions à ces problèmes de financement soient activement recherchées. L'engagement et la participation de la société civile restent très fortes et très importantes pour le développement de la paix, de la confiance, et de l'avènement de la démocratie. Il a demandé que dans ce type de situation, le Conseil d'administration accepte le besoin de prolonger les délais afin de permettre au processus de survivre là où il est le plus nécessaire. Cette opinion fut reflétée par les représentants de la Guinée et de la Mauritanie.

Abdoul Aziz Askia, membre du Conseil d'administration et Coordinateur national du Niger, a noté que la mise en oeuvre pouvait être difficile, malgré une forte volonté politique. Par exemple, dans certains pays, le niveau d'illettrisme était entre 60 et 70%. Il a demandé au Conseil d'administration de son montrer flexible dans l'évaluation des progrès. Negbalee Warner, membre du Conseil d'administration et Coordinateur national du Libéria, a informé le Conseil d'administration de la situation dans son pays, dans lequel un paiement du fonds multi-bailleurs avait été retardé de 3-6 mois, à son avis à cause d'un léger problème procédural, retardant ainsi significativement le rapport dans un délai de deux ans.

Lors d'une intervention spécialement demandée, la Vice-présidente de la Banque mondiale, Oby Ezekwesili, a loué l'insistance autour de la Validation, mais a poussé le Conseil d'administration et les Coordinateurs nationaux à considérer les suites de la Validation. Elle a ajouté que le processus de Validation ne devait pas simplement représenter un exercice technocratique et bureaucratique, aboutissant à des réunions et un rapport, l'ITIE doit être régénératrice - « déclencher le changement » - et que la Validation ne devait être qu'un aperçu général de ce qui avait été accompli. Elle a ajouté que l'ITIE devait être un moyen de montrer comment le secteur privé pouvait être un moteur de changement en donnant la préférence aux environnements de qualité où la transparence fournit un climat d'investissement plus stable et attirant. Pour les citoyens, l'ITIE montrerait que l'opacité affaiblit la gestion et la gouvernance et ainsi les services sociaux et publics desquels ils dépendaient. Voici le programme des pauvres. Elle a conclu que l'ITIE vivait un

moment décisif dans une période volatile, qu'elle voyait non seulement comme crise financière, mais sociale. Sans vision de l'ITIE dans un contexte plus étendu, et sa capacité de croître et utiliser ses avantages pour réaliser des changements plus étendus, elle pourrait finir par n'intéresser qu'un groupe réduit de donateurs, la Banque mondiale, les représentants gouvernementaux et un groupe réduit de la société civile. Sans lier l'ITIE à ce programme plus étendu, elle a trouvé qu'elle ne pourrait pas atteindre son plein potentiel et impact.

Suite à ces interventions, la réunion formelle du Conseil d'administration reprit.

Michel Roy et Christian Mounzeo ont informé le Conseil d'administration de leur visite au Gabon, à l'invitation du gouvernement pour observer le Groupe d'intérêt de l'ITIE. Ils ont signalé les progrès à engager la société civile et la préparation de la Validation. Marc Ona est resté avec le groupe et a pu voyager. Le Groupe d'intérêt avait été rejoint par trois membres de la société civile. Le Gabon devait engager le processus de Validation, et Michel et Christian ont exprimé leur confiance au processus, notant de « bonnes tendances ». Cependant, ils souhaitaient distinguer les progrès de l'ITIE et la liberté augmentée de la société civile d'aborder la corruption. Ils ont également noté qu'il restait un besoin d'encourager le gouvernement gabonais à retirer les poursuites légales d'Ona et d'autres.

Suite à la demande de Michel Roy, Adil Mammadov a parlé des progrès en Azerbaïdjan depuis la réunion du Conseil d'administration à Doha. Il a informé le Conseil d'administration que l'établissement formel du groupe multipartite et l'adoption de l'avant-projet du plan de travail de toutes les parties du protocole d'entente étaient dans la dernière étape d'achèvement attendue avant un mois. Le groupe multipartite proposé sera composé de 9 membres : 3 de chaque collège.

Michel Doucin a informé le Conseil d'administration sur les progrès au sein du Comité de Validation (Document du Conseil d'administration 9-3B). Les Comités s'étaient réunis le 21 avril pour discuter de leurs procédures, méthodologie et charge de travail, et si la clarification de certaines règles de Validation était nécessaire. Pour les procédures, ils attendaient toujours une nomination formelle d'un expert d'entreprise et ont reconnu le défi du fonctionnement bilingue, anglais et français. Sur clarification des indicateurs, on avait posé des questions sur les indicateurs 14 et 15, « le rapport de tous les paiements matériels » avec les pays en mise en oeuvre « partielle », tels que le Nigéria dont l'ITIE comprend actuellement le pétrole et le gaz, mais pas l'exploitation minière ; et les indicateurs 12 et 13, relatifs aux normes de vérification des comptes des entreprises nationales et gouvernements. Il a demandé un délai supplémentaire au Conseil d'administration afin que le Comité puisse faire des recommandations.

Cette demande fut acceptée mais, dans le cas du Nigéria, ils furent encouragés à avancer vers la Validation, en supposant que les minerais solides ne seraient pas encore inclus. On nota que le Comité de Validation n'avait pas encore tiré de conclusions à ce sujet, ni à d'autres sujets relatifs à la Validation.

Une discussion sur les délais de la Validation a suivi, et quelques membres du Conseil d'administration ont souligné le danger pour l'intégrité et la crédibilité de l'ITIE, si elle manquait de flexibilité à ce sujet au cours du développement de la situation dans les mois suivants. Negbalee Warner a rappelé le Conseil d'administration que les Coordinateurs nationaux n'avaient pas demandé de changement des règles concernant les délais. On a convenu qu'il était encore trop tôt pour aborder les changements de délais, et que cela donnerait un message négatif. Alfred Brownell a ajouté que le débat devait concerner l'engagement politique plutôt que les délais. Certains membres de la société civile ont exprimé leur opposition à la phrase du document que les délais de Validation « pourraient demander une approche flexible adaptée aux défis locaux », en

raison du fait que le Comité de Validation n'avait pas discuté de cette idée lors de ses conversations et qu'il ne serait pas conforme à la Note de politique 3 de l'ITIE actuelle. Le Conseil d'administration a reconnu cet argument, mais puisque le document n'était pas un mandat ou document légal, on a convenu que le phrase ne devait pas être supprimée. Le Président a résumé que le Conseil d'administration avait convenu de ne pas encore considérer la flexibilité des délais.

Au sujet du financement de la Validation, on a appelé au bon sens dans la mise en pratique de la Note de politique 4, mais ajouté que les cas individuels pouvaient être adressés au Comité de Validation, à évaluer.

Actions

Les **Comités de Validation** doivent présenter des **clarifications supplémentaires pour les indicateurs 12-13** sur les normes internationales de vérification des comptes, et pour les indicateurs 14-15 sur la « mise en oeuvre partielle ».

Demandes de candidature ITIE: Albanie, Burkina Faso, Mozambique et Zambie (Document du Conseil d'administration 9-4)

Eddie Rich a présenté les demandes de la Mozambique et de la Zambie. Les deux ont été acceptées, cependant, pour la Mozambique, le Conseil d'administration a demandé une amélioration de la communication du programme, surtout un appel aux réunions dans les délais.

Tim Bittiger a introduit la demande de Burkina Faso qui fut approuvée.

Sam Bartlett a introduit la demande de l'Albanie, et souligné ses rapides progrès. Le Conseil d'administration a également approuvé cette demande, cependant, il s'est intéressé à la capacité de l'Albanie, à ses motifs d'adhérence, et à ses besoins de consultation.

On annonça le 14 mai 2011 comme délai de Validation des quatres pays.

Rapport du Comité de gouvernance (Document du Conseil d'administration 9-5A)

Jonas Moberg a mis à jour le Conseil d'administration sur les progrès du Secrétariat international. On s'est largement concentré sur le soutien des pays à la réalisation de la Validation au cours des derniers mois. La Belgique et les Pays-Bas ont été les derniers pays soutenant l'ITIE à récemment financer le Secrétariat. Un nouveau site web (www.eiti.org) a été développé et sera lancé d'ici quelques semaines, la plupart des informations étant en anglais, français et russe. Le site web contient des nouveautés, des directives générales, des coordonnées, et l'accès à plus de 20 publications produites par le Secrétariat. Avant d'aborder le plan de travail et le budget 2010, une décision du Conseil d'administration sera nécessaire sur le prolongement du mandat du Secrétariat international de l'ITIE.

La proposition de prolonger le mandat du Secrétariat international de l'ITIE de deux ans jusqu'en 2012 fut demandée, étant donné qu'il était important que le personnel bénéficie d'une claire sécurité contractuelle. Le document a également proposé une réexamination des arrangements de gouvernance en 2011. Jonas a rappelé les principes de financement de l'ITIE aux membres du Conseil d'administration, que toutes les contributions étaient volontaires et partagées selon la formule fournie, et par conséquent un prolongement n'engageait pas d'entité unique au financement supplémentaire à l'avenir.

La proposition fut largement soutenue, reconnaissant le bon rapport qualité-prix du Secrétariat et le besoin de sécurité de ses fonctions. Les membres du Conseil d'administration ont demandé un

délai supplémentaire pour demander l'autorisation d'approuver le prolongement, et il fut convenu que la décision finale serait prise par circulaire dans un délai de quatre semaines.

De plus, certains membres ont demandé la réexamination de la structure salariale et de la performance du personnel. On a convenu que celle-ci ferait partie de la réexamination financière au cours de l'été, dirigée par le Comité des finances. Cependant, une décision plus rapide du Circulaire du Conseil d'administration fut prise pour l'attribution d'indemnités spéciales pour couvrir les impôts scolaires des enfants.

Action

Le président doit émettre un Circulaire du Conseil d'administration demandant une décision finale sur le **prolongement du mandat du Secrétariat** et les **indemnités spéciales pour couvrir les impôts scolaires des enfants**.

Le **Comité des finances** doit dresser un **bilan financier complet**, comprenant les arrangements financiers, le budget, la structure salariale et la performance du personnel.

Comités (Document du Conseil d'administration 9-5B)

Le Conseil d'administration a noté que l'Article 14 de l'Association ne donnait pas d'instructions sur l'inclusion des membres aux Comités du Conseil d'administration au-delà des membres du Conseil d'administration et de leurs suppléants. Certains pensaient que la représentation et la responsabilité des Comités devaient refléter le Conseil d'administration à part entière, d'autres ont trouvé que les exclus pouvaient apporter leur expertise, diversité et continuité. Il a été convenu que bien que seuls les membres du Conseil d'administration et suppléants ne pouvaient être membres des Comités du Conseil d'administration à part entière, on pourrait approcher d'autres experts, conseillers et consultants pour des conseils et contributions à des délibérations spécifiques. Cependant, uniquement les membres à part entière seraient responsables des recommandations au Conseil d'administration. Il a également été convenu que les présidents et conseillers du Comité devaient être nommés par le Comité-même, mais le Conseil d'administration pourrait choisir si nécessaire. Le principe étant que ces décisions soient déléguées au dernier organisme approprié.

Le Conseil d'administration a ensuite discuté de l'établissement de chaque Comité : des finances, de la gouvernance, de la validation, de Réponse rapide, des nominations, et de l'audit. Il fut convenu qu'il était acceptable que le Président de l'ITIE soit également Président du Comité de gouvernance, malgré les préoccupations exprimées par certains membres.

Bennett Freeman fit une déclaration au nom du Comité des nominations. Il nota que bien que l'ITIE soit privilégiée d'avoir Peter comme Président pour un mandat final de deux ans, la gouvernance prudente contraignait le Conseil d'administration à déterminer un processus de recherche de son successeur lors de la réunion à Bakou en septembre. Par conséquent, il a demandé un mandat du Conseil d'administration pour le Comité, pour développer un processus de recherche, avec des délais pour chaque étape, à examiner et conclure lors de la réunion du Conseil d'administration en septembre. Cette proposition comprendrait des éléments tels qu'un profil de la position ; une recommandation sur l'engagement d'une agence de recherche internationale pour identifier les candidats ; la considération des appréhensions de la publication du processus ; un processus d'information du Conseil d'administration ; et des délais proposés. Cette proposition fut acceptée.

Actions

Le **Secrétariat** doit publier les **membres proposés de chaque Comité** à travers un Circulaire du Conseil d'administration, ainsi que les experts et conseillers extérieurs lorsque nécessaire.

Le **Comité des nominations** doit développer une proposition pour la réunion du Conseil d'administration à Bakou sur les **procédures de recherche du prochain Président de l'ITIE**.

Protection des représentants de la société civile (Document du Conseil d'administration 9-7)

Le 2 avril, Jonas Moberg s'est adressé au Conseil d'administration lors d'une réunion des parties intéressées (voir le Document du Conseil d'administration 9-7). Il a noté que l'ITIE évitait d'offrir des commentaires détaillés sur les événements liés à la sécurité des membres de la société civile. Le Président et le Secrétariat ont plutôt rappelé les principes et critères généraux de l'ITIE aux gouvernements. Au nom du groupe, il a proposé un mandat continu et inchangé pour le Comité de réponse rapide. Christian Mounzeo a souligné le principe qu'en général, les gens n'étaient pas harcelés à cause de leurs activités spécifiques ITIE, mais plutôt pour leurs efforts plus étendus de combat pour la transparence. Michel Doucin de la France a suggéré que les pays en cours de mise en oeuvre s'engagent à respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU et reconnaître sa pertinence aux représentants de la société civile engagés à l'ITIE. Il a également suggéré que les États membres de l'UE préparent une déclaration annonçant leur respect des directives de l'UE sur les Droits de l'homme.

Publication améliorée de l'ITIE

Somit Varma, Directeur de la Banque mondiale pour le pétrole, le gaz et les minerais, s'est adressé au Conseil d'administration sur les efforts de la Banque mondiale de soutenir et améliorer la publication de l'ITIE. Il a informé le Conseil d'administration que désormais, tous les arrangements d'emprunts de la SFI demanderaient la publication publique de tous les versements aux gouvernements, sans exceptions, et qu'ils soient publiés au niveau local. Il a noté que la société civile avait accueilli cette idée, mais s'était plainte que les données n'étaient toujours pas facilement accessibles. Pour aborder ce problème, Somit a ajouté que le site web de la SFI publierait désormais une ventilation de tous les paiements versés au gouvernement des entreprises emprunteuses. Il a noté que les entreprises n'avaient pas rejeté cette idée et que la SFI poussait activement d'autres institutions financières semblables à l'OPIIC de marcher sur ces traces.

Au sujet de la publication de l'ITIE, Somit a reconnu que le format et le contenu des rapports variait beaucoup. Il a ajouté que c'était inévitable, mais qu'il fallait établir une base. Par conséquent, la Banque mondiale avait organisé deux ateliers sur l'amélioration de la publication. Il a signalé quelques dilemmes du fonds multi-baillleurs au Conseil d'administration – comment aborder le problème du déclassement éventuel des pays, suivant le délai de Validation sans perdre l'élan dans ces pays ; comment gérer les attentes du fonds multi-baillleurs lorsque le nombre de pays en cours de mise en oeuvre et de pays sensibilisés devient ingérable avec nombre actuel d'employés ; et comment aborder le taux de dépense (mais il était confiant qu'un nouveau processus amélioré était actuellement en place).

Peter Eigen a remercié la Banque mondiale pour être allée au-delà des attentes dans l'amélioration du processus de publication et pour l'accueil des événements de la semaine. La confirmation des dates des réunions du Conseil d'administration à Bakou et les propositions de réunions du Conseil d'administration en 2010 seraient émis avec le Circulaire du Conseil d'administration.

Actions

Le **Secrétariat** doit **confirmer les dates du Conseil d'administration à Bakou et proposer des dates et lieux pour les réunions du Conseil d'administration en 2010**.

Lors de sa clôture de la réunion, le Président a remercié tout le monde pour sa participation à la réunion du Conseil d'administration et à toutes les réunions relatives à l'ITIE qui avaient eu lieu dans la semaine. Le Président a annoncé que c'était la dernière réunion de Bennett Freeman, et l'a remercié de son service précieux auprès de l'ITIE. Lors des remerciements du Président et le Secrétariat, Bennett a conclu que l'ITIE devrait relever deux défis au cours de l'année prochaine – la validation et la protection de la société civile – qui testerait l'intégrité de l'initiative mais qu'il était confiant que l'ITIE relèverait ces défis de manière responsable.

Secrétariat de l'ITIE

Le 6 juillet 2009